

Mise à jour mensuelle - Agences de SEFPN et Premières Nations qui exercent ou envisagent d'exercer leurs compétences

Services et soutiens post-majorité (SSPM)

Octobre 2023



Financement actuel des soutiens et services post-majorité

- SAC finance les services et soutiens post-majorité (SSPM) par l'entremise des agences de SEFPN et des Premières Nations, à hauteur des coûts réels.
- Les fournisseurs de services autorisés par les Premières Nations peuvent soumettre à SAC des demandes de remboursement des coûts liés aux SSPM.
- Les demandes de remboursement peuvent être présentées par le truchement du processus existant de remboursement pour les SEFPN.
- Une liste non exhaustive des dépenses admissibles figure dans les modalités du programme de SEFPN.
- Exemples de dépenses admissibles :
 - Soutien financier
 - Soutien à l'éducation
 - Soutien au logement
 - Soutien au bien-être physique, mental et social





Comment peut-on estimer les coûts des SSPM?

- Les soutiens et services post-majorité sont un domaine d'activité qui est financé depuis relativement peu de temps pour le programme des SEFPN.
- Pour estimer les coûts, il faut comprendre le taux d'atteinte du plafond d'âge, le taux d'admission de bénéficiaires, les activités de programmes et les dépenses réelles.
 - On a cherché à obtenir des données auprès des agences de SEFPN, mais en raison de la variabilité des activités de programme des fournisseurs de services existants (par exemple, certains fournisseurs offrent des soutiens et des services personnalisés, alors que d'autres s'en tiennent à un programme prédéfini) et de leur relative nouveauté, il est impossible d'en estimer les coûts.
- Cependant, certaines provinces offrent des soutiens post-majorité et le font depuis plusieurs années, avec des données accessibles au public.
- L'IFPD utilise ces données provinciales pour établir des estimations de coûts provisoires sur les soutiens et services postmajorité associés à une série spécifique d'activités (pas nécessairement propres à la culture ou au contexte des jeunes des Premières Nations).
- L'analyse des coûts des soutiens et services post-majorité dans les SEFPN devra être revue et actualisée une fois que les fournisseurs de services auront eu environ cinq ans pour mettre en œuvre leurs programmes.





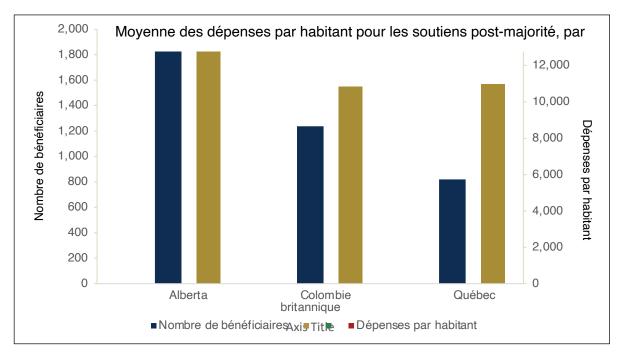
Estimation des coûts : SSPM

- À la suite d'un examen des soutiens et services post-majorité provinciaux, l'IFPD a identifié des données d'un niveau de détail variable provenant de l'Alberta, de la Colombie-Britannique, du Nouveau-Brunswick et du Québec
- L'IFPD a examiné ces données à la lumière des critères suivants :
 - 1. disponibilité (accessibles au public)
 - 2. récence (à l'intérieur des deux dernières années financières)
 - 3. détail (information sur le taux d'admission)
- Seule la Colombie-Britannique répondait aux trois critères ci-dessus. L'Alberta et le Québec répondaient aux deux premiers, et le Nouveau-Brunswick au premier seulement.
- Les programmes provinciaux pour lesquels il existe des données comprennent divers soutiens automatiques (p. ex. le soutien résulte d'une règle fixe) et des soutiens nécessitant une action (par exemple, les bénéficiaires peuvent être tenus de présenter une demande); tous offrent un soutien aux jeunes qui suivent des études ou une formation postsecondaires.



Estimation des coûts : SSPM (suite)

- A des fins de comparaison, l'IFPD a examiné les sommes allouées par habitant aux SSPM post-majorité en Alberta, en Colombie-Britannique et au Québec
 - Les dépenses par habitant de la Colombie-Britannique et du Québec (exercice 2021-2022) sont très proches, à environ 11 000 \$ dans les deux cas, tandis qu'elles sont plus élevées pour l'Alberta (exercice 2022-2023), à environ 13 000 \$.
 - La proximité des dépenses par habitant et des taux de bénéficiaires donne à penser que les données de la Colombie-Britannique sont représentatives par rapport à celles de l'Alberta et du Québec.







Estimation des coûts : SSPM (suite)

- Les données provinciales peuvent servir de point de départ pour l'estimation des coûts de soutiens et de services particuliers.
- On pourra bonifier les estimations à mesure qu'on saisira et évaluera mieux les approches, les besoins et l'analyse des coûts pour les jeunes des Premières Nations.
- Pour mieux comprendre les soutiens et services post-majorité, il sera essentiel de recueillir des informations sur les activités, les coûts, les taux d'admission et les besoins.

